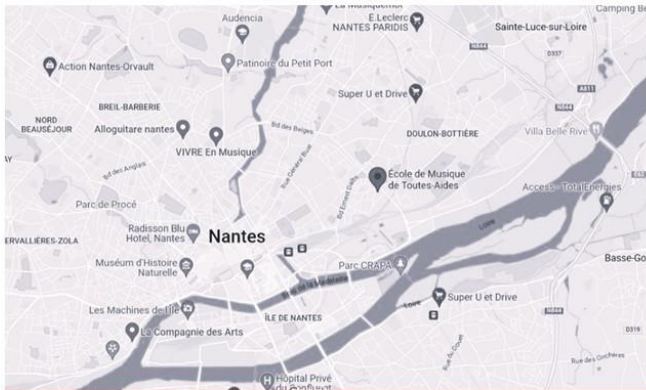




> PRO
JET
D'ÉTA
BLISSE
MENT

2023-2026



Ecole de Musique de Toutes Aides

Préambule

Quelle que soit la nature du territoire, ceux qui l'occupent ont besoin d'espaces pour pouvoir échanger, tisser des liens, construire des projets, se sentir partie prenante d'un ensemble, bref, être tout simplement humains.

Ce sont ces espaces qui contribuent à faire émerger et évoluer la dimension sociale présente en chacun de nous. Le premier espace est l'espace familial, irremplaçable parce qu'il fait surgir les premiers repères qui vont marquer l'identité. Mais cette identité d'individu a besoin pour s'humaniser de s'ancrer dans une collectivité, voire de construire une identité collective.

On appelle cela l'éducation et c'est pourquoi l'école est l'espace où vont se construire les capacités intellectuelles de chacun, où vont se marquer les différences et les similitudes, où chacun va se « trouver » dans le regard de l'autre, va pouvoir s'affirmer et se construire. Chacun découvre aussi qu'il a sa culture propre, car il n'y a pas à donner accès à la culture, tout le monde en a une. En revanche, il faut donner autant d'outils que possible pour que chacun puisse s'exprimer comme il l'entend par sa culture, en interaction avec celles des autres. Les arts en font partie et donc la musique. Si cet espace est basé sur la coopération, l'autre va devenir notre compagnon de route, celui avec lequel on partage tout en gardant sa valeur propre. Si cet espace est basé sur la compétition, il va au contraire engendrer luttes et stratégies pour occuper les meilleures places même si c'est au détriment des autres. Une pédagogie adéquate peut alors instaurer de l'émulation dans forcément de la compétition.

Au jour le jour, le « *peuple enfant* », nous dirait le philosophe Alain, se construit avec les autres et contre eux, par comparaison, imitation, subordination ou différenciation, confrontation, affirmation de soi ; il découvre et vit les différences, s'habitue à les prendre en compte et, mieux même, à les respecter, à s'accepter, à vivre avec. Sur ce terrain de l'humilité, la musique est un bon professeur, particulièrement pour les enfants.

Il en est de même plus largement de l'espace des loisirs individuels et collectifs dans notre société, lorsqu'il est organisé et actif, c'est-à-dire quand il ne se borne pas à être un espace où on vient juste regarder ou subir, aux côtés des autres, mais pas avec eux, où on viendrait consommer sans autre but entre des spectateurs passifs, sans qu'il y ait d'interaction, sans qu'il y ait de partages, sans qu'il y ait d'échanges interpersonnels, voire interculturels. C'est pourquoi le jeu et, particulièrement en ce qui nous concerne la musique, est une activité passionnante et constructive. C'est dans ce sens que l'École de Musique de Toutes-Aides crée l'espace de la pratique, de l'apprentissage et du partage. Elle souhaite mettre en œuvre tous les éléments nécessaires pour faciliter l'épanouissement et l'inclusion de la personne dans une relation sociale plus apaisée grâce à la pratique de musique.

L'EMTA est une association et comme son nom l'indique est une instance privilégiée de lien social, puisque c'est un lieu où s'associent diverses personnes pour agir ensemble. Notre association évolue dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Toutes les associations n'ont pas le même objectif : leurs orientations peuvent varier du ludique au culturel, de la découverte à la réflexion idéologique, de l'aide sociale à l'affirmation citoyenne, de la défense de droits à la proclamation des besoins, etc., mais elles ont toutes un caractère commun : elles ne peuvent exister que si au moins deux personnes et souvent plus, bien sûr, se mettent ensemble pour défendre une cause ou construire un projet.

Le statut associatif de l'EMTA est donc un « collectif » de fait. Cette dernière notion traduit ce désir de lien avec les autres qui, malgré un certain individualisme contemporain, voire isolement parfois, continue à exister avec force et à se promouvoir.

En ce qui concerne notre domaine d'expertise, la musique et plus précisément son enseignement dans le champ des pratiques amateurs, nous allons appuyer notre argumentation sur les bienfaits des pratiques artistiques, entre autres la musique, à partir du Rapport de synthèse n°67 de l'Organisation Mondiale de la Santé (Europe) publié en 2019 « *What is the evidence on the role of the arts in improving health and well-being? A scoping review* » (OMS, Daisy Fancourt et Saoirse Finn, 2019).

Ce rapport examine les bienfaits pour la santé (procurés par une participation active ou passive) dans 5 grandes catégories artistiques : les arts de la scène (musique, danse, chant, théâtre, cinéma), les arts visuels (artisanat, design, peinture, photographie) ; la littérature (écrire, lire, se rendre à des festivals littéraires) ; la culture (fréquenter des musées et des galeries, assister à des concerts, théâtre) ; et les arts en ligne (animation, arts numériques, etc.). Ce rapport affirme que : *« les arts peuvent également former un pont entre différents groupes ; par exemple, il a été démontré que des activités telles que la danse, les cours d'arts et le théâtre favorisent une plus grande inclusion sociale chez les patients atteints de démence et leurs soignants (p65), les enfants et les adultes handicapés et non handicapés (pp. 66-67), la police et les anciens délinquants (p68) et des adultes de différentes générations (p69). Tout cela crée un capital social et communautaire au sein des sociétés (pp.70-71) ».*

Le rapport conclut également que les arts, entre autres la musique, peuvent :

- affecter les déterminants sociaux de la santé (par exemple, développer la cohésion sociale et réduire les inégalités et les inégalités sociales) ;
- soutenir le développement de l'enfant (par exemple, renforcer le lien mère-enfant et soutenir l'acquisition de la parole et du langage) ;
- encourager les comportements favorables à la santé (par exemple en promouvant un mode de vie sain ou en encourageant la participation aux soins de santé) ;
- aider les personnes aux prises avec une maladie mentale à toutes les étapes de leur vie (par exemple, en soutenant le rétablissement d'une maladie mentale périnatale et après un traumatisme et des mauvais traitements) ;
- soutenir les personnes atteintes de troubles neurologiques (y compris l'autisme, la paralysie cérébrale, les accidents vasculaires cérébraux, les troubles neurologiques dégénératifs et les démences) ;
- aider au traitement des maladies non transmissibles (y compris le cancer, les maladies pulmonaires, diabète et maladies cardiovasculaires) ;

· soutenir les soins de fin de vie (y compris les soins palliatifs et le deuil)...

« It is music and dancing that makes me at peace with the world and at peace with myself / C'est la musique et la danse qui me permettent d'être en paix avec le monde, et d'être en paix avec moi-même

»

Nelson Mandela - Madiba

(en 1997 sur la scène d'un concert de Johnny Clegg en Allemagne)

SOMMAIRE

I.	Présentation de l'association	8
	I.1. L'école de musique de Toutes-Aides	8
	I.2. Statuts de l'association	10
	I.3. Projet associatif 2023-2026	12
	I.4. Organisation de l'école	16
	I.5. Quelques données statistiques	17
II.	Etat des lieux, Diagnostic et Bilan	18
	II.1. Les valeurs portées par l'EMTA	18
	II.2. Retrouver un nouveau souffle !	19
	II.3. Diagnostic et bilan	20
III.	Projet Global	24
	III.1. Actions en interne	27
	III.2. Actions en externe	30
IV.	Projet Pédagogique	33
	IV.1. Objectifs	33
	IV.2. Missions	33
	IV.3. La nouvelle organisation du projet pédagogique	35
	IV.4. Les moyens matériels	40

En guise de conclusion 43

I. Présentation de l'association

I.1. L'École de Musique de Toutes Aides - EMTA

Acteur de l'enseignement artistique en pays nantaise depuis 1989, l'**École de Musique de Toutes-Aides** a pour vocation d'offrir à ses adhérents de tous âges les moyens de recevoir un enseignement adéquat pour permettre à chacun suivant ses envies et ses capacités de découvrir des univers musicaux et d'exprimer sa créativité en solo ou au sein d'un groupe, d'un orchestre ou d'une chorale. L'EMTA souhaite ainsi rendre le plus possible accessible la musique à tous. L'école est une association de type Loi 1901, à but non lucratif. Le conseil d'administration, composé de membres élus lors de l'assemblée générale, assure la gestion de l'école. L'équipe pédagogique est constituée de professionnels diplômés et salariés.

Partenaire actif de la vie culturelle Nantaise

L'EMTA est aujourd'hui l'école de musique associative la plus importante de Loire-Atlantique. A Nantes, on trouve aussi l'école Olivier Messiaen et l'École nantaise de cuivres. L'école de Musique de Toutes Aides a fêté, en 2019, ses 30 ans d'existence dans le paysage Nantais. Soutenue par la ville de Nantes et le Conseil Général de Loire-Atlantique, l'École de Musique de Toutes Aides encourage les pratiques collectives. Elle participe activement à la vie culturelle nantaise que ce soit au travers des concerts qu'elle organise ou lors de projets réalisés en partenariat avec d'autres associations nantaises. Elle souhaite être de plus en plus identifiée comme un acteur culturel et artistique incontournable de l'est-nantais. Installée juste au nord de Malakoff, l'un des 15 quartiers prioritaires, il paraît opportun que l'EMTA intervienne aujourd'hui de manière plus pro-active sur le territoire Malakoff, Saint-Donatien, Doulon/Bottière. L'EMTA est ouverte à tout public quel que soit son âge, ses origines, ses goûts et ses traditions culturelles. Lieu d'enseignement, l'EMTA souhaite multiplier les approches pédagogiques en favorisant les partages d'expériences et en renforçant la réflexion autour de l'oralité dans l'apprentissage de la musique et son écriture. Plaçant le plaisir au centre de la pratique, l'école vise à former des musiciens en s'attachant à offrir les cadres d'une pratique effective et hebdomadaire : Ateliers, Orchestres, Ensembles, liens avec des formations extérieures.

En 2020-2021, 755 élèves étaient inscrits, en 2012-2013, ils étaient 668. En 2022-2023, nous en avons 691, dont les $\frac{3}{4}$ d'enfants et adolescents.

L'EMTA souhaite, au-delà de ses activités d'enseignement proprement dites, constituer une

plateforme d'activités musicales et de services aux musiciens et aux groupes amateurs !

L'EMTA inscrit aujourd'hui son action en suivant les orientations du Schéma départemental de l'enseignement artistique en Loire-Atlantique : de faire découvrir aux élèves la diversité et la complémentarité des expressions artistiques, par une approche à la fois pratique et critique ; de leur ouvrir des perspectives sur leur environnement culturel, - de leur proposer de nouvelles possibilités d'expression artistique personnelle au sein de projets collectifs qui sollicitent leurs capacités d'innovation et d'expérimentation... Il s'agit de donner l'opportunité aux élèves d'Eveiller leur sensibilité, d'aiguiser leur curiosité, de multiplier leurs possibilités d'apprentissage et de pratique, pour leur permettre de vivre des expériences multiples de l'émotion « esthétique » musicale. Pour ce faire, l'EMTA participe à un réseau d'école associatives de la Métropole nantaise et souhaite intensifier ses collaborations avec le Conservatoire dans les années à venir.

L'EMTA propose aussi de découvrir et de perfectionner sa pratique dans de multiples champs artistiques et esthétiques : classique, musique de chambre, le Jazz, le Blues, le Rock, la Variété, et d'aborder également les Musiques de Monde, ainsi que les Musiques traditionnelles. Elle organise aujourd'hui plus d'une trentaine de concerts par an : le concert de Noël, les concerts à la Maison de Quartier de Doulon, au Wattignies en centre-ville, à la Brasserie le Toutes-Aides, à l'école de musique dans les locaux de la salle Concerto, des rencontres avec d'autres chorales ou avec d'autres formations musicales et d'autres esthétiques. Enfin, elle organise la journée destinée aux plus jeunes « Musiciens en herbe » dans le parc de la Maison de quartier de Doulon et la Fête de l'école (Scènes d'été) qui se transforme dès le 16 et 17 juin 2023 en Fête du Quartier Toutes-Aides.

Animée par 19 professeurs et une équipe de deux salariés permanents et à temps-plein (Direction et administration) l'école a désormais depuis 2023, embauché un Coordinateur pédagogique.

De l'éveil musical, aux premiers rudiments de solfège, jusqu'à la première scène, voilà ce que permet notre école aujourd'hui. Une place dès le plus jeune âge jusqu'au plus âgés, d'où qu'ils viennent.

Quelques chiffres

L'EMTA c'est :

- ♪ + de 20 pratiques instrumentales différentes, soit en collectifs ou individuelles
- ♪ 18 Ensembles, Orchestres et Choeurs
- ♪ 7 Classes d'Initiations pour les plus jeunes (initiation, Découverte, Chant et percussion)
- ♪ des stages de découvertes d'autres esthétiques musicales

Lieu de pratique amateur

L'Espace culturel Jules Bréchoir a été historiquement créé par la Ville de Nantes pour favoriser le développement des pratiques amateurs (musique, danse, théâtre, etc...).

L'Ecole de Musique de Toutes Aides souhaite, à partir d'un certain niveau, permettre l'exercice effectif de la pratique amateur. Elle comporte donc dans ces Pratiques Collectives Amateurs des Orchestres, des Ensembles et des Chorales susceptibles de se produire aux animations et aux spectacles organisés par l'école comme acteur Culturel de la ville de Nantes.

L'EMTA place le plaisir au centre de la pratique artistique et de son enseignement. La musique nécessite un engagement dans l'apprentissage personnel d'une grande patience, humilité et abnégation, et progressivement trouve son réel essor et son sens social dans les pratiques collectives. L'EMTA favorise la pratique « amateur » peu importe l'âge de l'élève, mais favorise également la création de passerelles avec entre autres le Conservatoire de Nantes, permettant, pour ceux qui le voudraient, un accompagnement vers un éventuel chemin de professionnalisation. En cela, l'EMTA joue un rôle complémentaire et donc un partenaire important pour le Conservatoire.

1.2. Statuts de l'association

L'EMTA est née il y a 34 ans, entre autres, à l'initiative de musiciens de l'Harmonie de Toutes-Aides.

Voici quelques extraits de ses statuts :

Article 2 : BUTS

Cette Association a pour buts :

- 1°) Faire découvrir la musique dans des classes de formation musicale et instrumentale par un enseignement accessible à tous ;
- 2°) Permettre la poursuite d'études musicales, tant pour la satisfaction personnelle que pour d'éventuels débouchés professionnels ;
- 3°) Faire découvrir et aimer la musique par l'organisation de concerts et autres manifestations.

Article 4 : COMPOSITION

L'Association se compose de :

- Membres d'honneur,

- Membres bienfaiteurs,
- Membres adhérents.

Article 5 : ADMISSION

Pour faire partie de l'Association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration, et s'être acquitté de sa cotisation annuelle.

Article 6 : LES MEMBRES

- Sont membres d'honneur (titre décerné par le Conseil d'Administration) les personnes physiques ou morales qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association.
- Sont membres bienfaiteurs (titre décerné par le Conseil d'Administration) les personnes physiques ou morales qui, par leurs dons ou legs, ont contribué à la vie de l'Association.
- Sont membres adhérents les personnes physiques ou morales qui ont acquitté leur cotisation.

Article 10 : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de l'Association est composé de 6 à 18 membres, élus par l'Assemblée Générale parmi les membres adhérents, âgés d'au moins 18 ans, à l'exception de 2 qui pourront être âgés de 16 ou 17 ans. Pour être membre du Conseil d'Administration, les mineurs devront être munis d'une autorisation parentale.

Les membres sont élus pour trois ans par l'Assemblée Générale. Leur mandat est renouvelable. Le renouvellement du Conseil d'Administration est réalisé par tiers ; les deux premières années, les sortants sont désignés au sort, et ensuite par ancienneté.

En cas de vacance des sièges, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement aux remplacements de ses membres. Il est procédé aux remplacements définitifs par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus, prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Tout membre du Conseil d'Administration qui, sans excuse valable, n'aura pas assisté à trois réunions entre deux Assemblées Générales, sera considéré comme démissionnaire. Les membres du Conseil d'Administration empêchés ou absents peuvent donner leur pouvoir par écrit à un autre

membre élu du Conseil d'Administration. Chaque membre ne peut détenir plus d'un pouvoir. Le pouvoir n'est valable que pour une seule séance du Conseil d'Administration.

1.3. Projet Associatif 2023/2026

Depuis 30 ans l'école de musique de Toutes Aides est un acteur important de l'enseignement artistique à NANTES.

Il est toujours nécessaire de faire un point sur le projet de l'association et de se donner des objectifs communs pour transformer le but de l'association en réalité pour tous. Ce projet associatif n'est pas une fin en soi. Il s'articule avec, et au regard, des statuts de notre association et de notre charte : l'accès à la musique pour tous.

Il sera revisité et évalué tous les 3 ans pour se donner de nouvelles perspectives, en fonction de l'évolution et de l'aboutissement des objectifs de ce projet, et ce, toujours en adéquation avec le projet pédagogique.

Notre Histoire

Quelques amis musiciens amateurs, las de ne trouver aucune structure d'accueil pour les musiciens adultes, décident de s'unir et de se regrouper en association loi 1901. C'est dans ce contexte, que notre association est créée en 1989, sous la dénomination Ecole de Musique de Toutes Aides, avec comme idée fondatrice : l'accès à la musique pour tous.

Très vite, l'association se structure et offre la possibilité à des enfants et des adultes, d'apprendre un instrument de musique. Un tournant important de notre association a lieu lorsque le président de l'époque entreprend la démarche de signer une convention avec la ville de Nantes. En plus du soutien financier, c'est aussi pour l'association la possibilité de profiter de locaux plus grands, et ainsi d'accueillir plus d'adhérents. L'accent sera plus particulièrement mis sur les jeunes enfants, avec la création de classes d'initiation musicale.

L'accroissement du nombre d'élèves entraîna alors un changement de fonctionnement de

l'association avec l'embauche d'un Directeur de l'école. Au milieu des années 2000 la ville de Nantes nous a associé avec les principaux acteurs de l'enseignement musical de Nantes au projet Musicanantes. Projet visant à structurer l'offre musicale Nantaise.

La première évolution notable, à la suite de la nouvelle convention inscrivant notre association comme acteur du projet Musicanantes, aura été l'ouverture vers l'enseignement instrumental collectif.

Suite au départ du directeur historique de l'école en 2022 suivi de la responsable administrative. L'école a renouvelé entièrement son équipe administrative. A cette occasion, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le volume horaire de ces postes pour les passer à temps plein.

Ce nouveau départ permet à l'école de faire un point d'étape et de penser au futur.

Etat des Lieux

Notre association.

L'association est dirigée par les membres du Conseil d'Administration élus par les adhérents, lors de l'Assemblée Générale annuelle. En cela, elle n'a pas changé depuis sa création.

Avec l'augmentation constante de ses adhérents, son organisation interne n'a cessé d'évoluer. Notamment avec l'embauche d'un directeur tout d'abord à temps partiel et aujourd'hui à temps plein, mais aussi par l'embauche d'une responsable administrative à temps plein.

Gouvernance.

Les membres du Conseil d'Administration pilotent la stratégie de l'association afin de donner une feuille de route au directeur pour la rédaction du projet d'établissement.

Le directeur gère le fonctionnement de la structure au quotidien et est garant de l'écriture du projet d'établissement. Il est épaulé dans sa tâche par la responsable administrative de l'école.

Nos adhérents.

L'accès à notre association est ouvert à toute personne désirant s'initier ou se perfectionner à la musique à partir de 5 ans. Les trois quarts de nos adhérents ont moins de 18 ans.

Ils sont à 97% Nantais, et habitent pour la plupart sur Nantes Est ou le centre-ville.

Pour la rentrée 2022-2023, l'école de Musique de Toutes Aides accueille, plus de 680 élèves, dont xx% sont des nouveaux élèves.

Nos activités.

L'école accueille des publics de tous âges en leur proposant, de l'éveil musical, de la pratique instrumentale, des ateliers de musique d'ensemble, de la formation musicale mais aussi des pratiques collective amateur à destination de musiciens adultes.

Les activités proposées par notre association évoluent en fonction du projet pédagogique mis en place à partir du projet associatif.

L'accent est mis sur le développement des pratiques collectives amateurs, les classes de découverte instrumentale et la pédagogie instrumentale collective.

Nos partenaires.

Bien que l'école soit en grande partie autofinancée elle ne pourrait fonctionner sans des partenaires publiques. À ce titre la ville de Nantes est notre financeur principal et notre bailleur, l'école est aussi en contact avec les autres structures d'enseignement musical sur la ville de Nantes que sont le CRR, l'école de musique Olivier Messiaen et l'école Nantaise de Cuivres. Ces échanges se poursuivent au sein du réseau des écoles de musique de l'agglomération nantaise.

Le Conseil Général est notre second financeur public. Les subventions accordées par celui-ci sont basées à partir de critères chiffrés, par ailleurs l'école bénéficie du soutien de Musique et Danse en Loire Atlantique en termes de ressource et de formation.

L'école bénéficie aussi de soutiens ponctuels privés (partenariat woodbrass, Crédit Agricole) et publics (notamment l'État via les dispositifs de la politique de la ville).

Nos professeurs.

Notre projet associatif est concrètement mis en application par une équipe de 19 professeurs salariés représentant XX équivalent temps plein.

Il s'agit bien d'une équipe, ou chacun, par son implication apporte un réel dynamisme à notre école au travers des projets annuels. La formation des professeurs est une priorité de l'association. Depuis 2022 l'école a recruté un coordinateur pédagogique au sein de l'établissement. L'objectif est de consolider ce poste.

Analyse et objectifs

La musique accessible pour tous.

Ces 30 dernières années, notre association dont la raison d'être est l'accès à la musique pour tous, a principalement développé son projet autour de l'accueil de personnes de tout âge, de tout niveau musical, et de tout style de musique. En offrant un large choix d'instruments enseignés.

Depuis 10 ans l'école se tourne vers une pédagogie d'enseignement collectif. Pour l'éveil et les pratiques de groupe bien sûr, mais aussi pour la pratique instrumentale.

L'école a toujours été attachée à offrir un enseignement de qualité pour des tarifs qui permettent l'accès au plus grand nombre. Elle est aidé pour cela par le dispositif carte blanche mis en place par la ville de Nantes.

De plus l'école est équipée d'un parc instrumental en prêt pour la découverte instrumentale, et les gammes découverte afin de permettre au plus grand nombre de se lancer dans la pratique musicale à un coût modéré.

Vers de nouveaux partenariats et attirer de nouveaux adhérents et élèves

Depuis quelques années, l'école tient à renouer des partenariats avec les associations culturelles de notre territoire.

Notre association est sensible à l'inclusion de toutes les personnes et notamment celles en situation de handicap. Cet objectif nécessite des moyens et des compétences.

Partage en musique

Depuis plusieurs années l'EMTA a pour but de développer les pratiques collectives amateurs, pour que chaque musicien instrumentiste puisse perfectionner son apprentissage. Pour ce faire, notre association a multiplié les événements musicaux dans ses murs et en dehors.

I.4. Organisation de l'école

Un conseil d'Administration constitué de 11 membres.

Un Directeur et une Responsable administrative : 2 personnes (à temps plein).

Un coordinateur pédagogique (4 heures hebdomadaire), également professeur de Formation Musicale.

19 professeurs : violon et alto, violoncelle ; flûte ; guitare ; piano ; d'accordéon ; trompette, clarinette, saxophone, batterie et percussions ; chant choral, FM ; Chant-percussions, initiation et découverte enfants. Hormis les deux postes de direction et d'administration à temps plein, les 19 professeurs représentent 9,7 ETP. En outre des disciplines instrumentales proposées, l'EMTA a de nombreux ensembles (pratiques collectives) : Ensemble de violoncelles, Ensemble de musique de chambre, Orchestre de musique classique, 2 groupes de blues, de groupes de rock, deux groupes de jazz, deux groupes de variété, un ensemble variété/musique du monde, une chorale enfants et une chorale adultes...

Les cours ont lieu du lundi au samedi, les pratiques collectives ont lieu jusque tard chaque soir.



I.5. Quelques données statistiques

Adhérents de l'EMTA

	<i>Adhérents</i>	<i>Enfants</i>	<i>%</i>	<i>F</i>	<i>%</i>	<i>G</i>	<i>%</i>	<i>Adultes</i>	<i>%</i>	<i>F</i>	<i>%</i>	<i>G</i>	<i>%</i>
2019-2020	744	550	74	296	54	254	46	194	26	89	46	105	54
2020-2021	692	490	70	277	57	213	43	202	30	86	43	116	57
2021-2022	713	522	73	293	56	229	44	191	27	100	52	91	48
2022-2023	669	522	78	277	53	245	47	147	22	60	41	87	59

Commentaires :

On peut constater avec ces chiffres que les enfants et adolescents restent les principaux adhérents de la structure, systématiquement au de-là de 70% du total des adhérents. Chez les enfants et les ados, les filles sont majoritaires chaque année. A part en 2021-2022, chez les adultes, c'était en revanche les garçons qui étaient majoritaires. Enfin, on peut rajouter que globalement le nombre d'adhérents est relativement stable. Néanmoins, il faut rajouter une donnée importante, celle des départs en cours d'année : 14 en 2019-2020 ; 38 en 2020-2021 ; 12 en 2021-2022 et également 38 en 2022-2023. Etant donné que cette année le nombre d'enfants inscrits est exactement le même que celui de l'année passée, il faut noter que l'école a perdu plusieurs adhérents adultes, entre autres une perte importante du nombre de femmes adultes. Notons enfin que nous avons subi les affres du changement d'organisation et de direction et nous sommes cette année au plus bas du nombre d'inscrits depuis plusieurs années, sans que cela ait un impact sur le long terme. L'année prochaine sera une année-test pour retrouver une activité mieux structurée, stable et saine.

Origines géographiques des adhérents

En 2022-2023, en pourcentage (les plus grosse zones) :

44300 : 56.7% - Doulon-Bottière, Nantes-Erde, Breil-Barberie, Le Rocher d'enfer, Les quartiers nord (Le quartier Toutes-Aides est intégré ici dans la zone Doulon-Bottière)

44000 : 37.9% - Hauts-pavés / Saint-Félix, Centre-ville, Malakoff

44100 : 4.2% - Dervallières-Zola

En nombre d'adhérents hors-Nantes : 37 personnes.

II. Etat des lieux, diagnostic et Bilan

Suite au départ du directeur historique de la structure, le CA de l'EMTA a pris la décision en juin 2022 de recruter un nouveau directeur, ce qui a été fait le 20 septembre 2022. La personne en charge de l'administration de l'établissement a elle-aussi été remplacé. A été voté un passage d'un 66 % du poste de directeur à un 100 % ; Passage d'un 50% du poste de secrétaire à un 100 % de poste de Responsable administrative et chargée d'accueil ; Embauche d'un Coordinateur Pédagogique (4 heures par semaine) demandé depuis plusieurs années par l'équipe des professeurs. Un choix de management radicalement différent de celui de l'ancienne direction ouvre aujourd'hui de nouvelles opportunités pour l'EMTA. Désormais, l'école s'est engagée sur un chemin de profonde réforme. Elle fait littéralement peau neuve !

II.1. Les valeurs portées par l'EMTA

« *Découvrir – Apprendre – Jouer ensemble – Rapprocher* » sont les valeurs portées par l'EMTA. L'esprit général est de rendre au plus grand nombre accessible la pratique musicale au plus d'amateurs possible. Ceci reste un objectif majeur même si de nombreux efforts sont encore à fournir : accessibilité aux personnes en situation de handicap, développer les coefficients familiaux... En ce qui concerne ces derniers, nous nous confrontons au fait que la CAF ne donne pas d'agrément aux associations culturelles car elle considère que le « culturel » ne relève pas de l'action sociale. Or, rendre l'apprentissage de la musique dans le champ des pratiques amateur accessible à toutes et tous, en adaptant le coût pédagogique aux familles aux revenus les plus modestes selon leurs coefficients familiaux, répond à la recherche non seulement d'une justice sociale et d'une cohésion sociale sur les territoires et entre eux (quartiers prioritaires et non-prioritaires), mais surtout contribue chez les musiciens apprenants, notamment chez les plus jeunes, à la construction de leur identité, de leur autonomie, d'un sentiment d'émancipation personnelle et d'une utilité sociale favorisant un meilleur vivre-ensemble.

Ecole de Musique de Toutes Aides



Découvrir

Initiation musicale dès l'âge de 4 ans.
Chant & Percussion enfants de 6 et 7 ans.
Découverte Instrumentale de 7 à 8 ans.



Apprendre

20 instruments enseignés, enfants et adultes de tous niveaux. Cours collectifs ou individuels. Enseignement du solfège pour enfants et adultes. Accueil des personnes en situation d'handicap.



Jouer ensemble

Du Jazz, du Rock, du Classique, de la Variété ou du chant, au choix parmi les 19 ateliers de pratique collective amateur qui se produisent sur scène lors d'une trentaine de concerts annuels.



Rapprocher

Depuis 1989, l'Ecole de Musique de Toutes Aides, association loi 1901, au travers de sa raison d'être, l'accès à la musique pour tous, rapproche les musiciens et est acteur culturel de son quartier et de sa ville.



www.e-m-t-a.org
02 40 50 38 02 emta@e-m-t-a.org
1 rue Jules Bréchoir 44000 Nantes



Un Guide de déontologie et des bonnes pratiques sera ajouté au règlement intérieur de la structure pour fluidifier le fonctionnement général et indiquer aux professeurs le comportement adéquat à adopter selon telle ou telle situation. Actuellement, 77% des élèves sont des enfants ou adolescents et 23% des adultes. Le projet de réforme de l'école va devoir consolider l'équipe des professeurs. Il va être également nécessaire de moderniser l'école, de lui donner un nouveau souffle et une nouvelle image.

Comme écrit plus haut dans le projet associatif, l'autre valeur portée par l'EMTA est qu'elle souhaite rendre la musique accessible à tous. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il reste beaucoup à faire : le lieu est inaccessible physiquement aux personnes à mobilité réduite, particulièrement aux fauteuils roulants, mais c'est également problématique pour les personnes âgées. Nous n'avons pas de rampes d'accès ni pour accéder à l'ancienne partie de l'école à gauche du porche, ni à d'autres. Pour les locaux de droite, il n'y a aucun ascenseur pour accéder aux étages.

II.2. Retrouver un nouveau souffle !

Après la période Covid, l'école retrouve une activité normale. Il s'agit maintenant de faire un bilan réel pour retrouver ses repères, de l'énergie et de l'envie d'œuvrer ensemble. Une

association n'est pas une « entreprise » comme les autres. Elle nécessite de la démocratie, un partage des pouvoirs et des décisions collectives. Cela comprend également d'instaurer de la confiance entre l'équipe d'administration, de direction, le corps professoral et les membres du CA. Changer la philosophie d'entreprendre collectivement au sein de l'EMTA va demander du temps, le temps de la compréhension mutuelle et de la complicité. Pour avancer vers ces objectifs, il faut remettre le plaisir au centre de nos préoccupations et cede celles des élèves. Il faut retrouver de la joie dans l'équipe, rechercher le bonheur de faire ensemble et de jouer ensemble. C'est ainsi qu'on change le monde, une petite utopie qui a son sens social, tout au moins localement.

Les postes de direction et celui de responsable administrative sont désormais à temps-plein. Il a fallu ensuite embaucher un Coordinateur pédagogique afin de construire un « faire équipe » avec l'ensemble du corps professoral qui avait été un peu mise à mal jusqu'à fin juin, tout en repensant collectivement les propositions pédagogiques de l'école. Pour personne, la transition à la rentrée de septembre 2022 ne fut de tout repos.

II.3. Diagnostic et bilan

La méthode de diagnostic a été de deux ordres : des entretiens individuels dès les 4 premières semaines avec l'ensemble des salariées (18 entretiens en octobre 2022) ainsi que des entretiens collectifs et échanges avec les membres du Conseil d'Administration. A côté de cela, j'ai pu interroger grand nombre d'acteurs locaux sur le quartier mais aussi un certain nombre d'utilisateurs de l'Espace culturel Jules Bréchoir. Par ailleurs, l'Assemblée Générale a eu lieu le 30 septembre et mon arrivée le 20, j'ai pu y assister, ce qui m'a évidemment donné des éléments supplémentaires. Cependant, depuis mon arrivée, je n'ai pas eu suffisamment d'éléments pour faire un véritable diagnostic de fond.

C'est pour cette raison que la Mairie de Nantes nous a octroyé un an supplémentaire pour réaliser ce présent document. Suite aux réunions d'équipe avec les professeurs, ainsi qu'avec le Coordinateur pédagogique qui a été embauché en janvier 2023 et avec les membres du CA, ce présent projet a pu voir le jour.

Au terme de cette première étape de diagnostic, différents points sont à soulever :

- Faire des efforts pour que la rédaction du présent projet soit fait avec plus de précisions que les anciens projets et surtout réalisé collégalement en impliquant le corps professoral ;
- Clarifier autant que possible le projet pédagogique qui nécessite aujourd’hui une véritable refonte pour correspondre à la réalité du terrain ;
- Se concentrer sur une amélioration de la communication de l’école à tout niveau : un site internet qui est grandement à améliorer et à rendre plus efficient, créer des espaces de dialogue ou d’échange avec les parents, transmettre de façon plus lisible des informations simples et opérationnelles sur le fonctionnement de la structure et la manière de s’y impliquer ;
- Clarifier et préciser le règlement intérieur (accompagné d’une Charte de déontologie et de bonnes pratiques) pour fluidifier les échanges entre la direction, l’administration et le corps professoral, à la fois sur le plan relationnel et pédagogique.
- Le part de l’ancien directeur a impacté sensiblement le fonctionnement général de la structure amenant parfois des difficultés d’organisation relativement importantes pendant l’année 2022-2023. Cette année est une année de transition en termes de direction. Etant donné ce nouveau projet d’établissement et les modifications qu’il apporte dans l’organisation de l’école, l’année à venir sera elle aussi une période de transition ;
- D’autres éléments sont à prendre en compte dans ce bilan : la récurrence du problème de la vétusté des bâtiments, et malgré une utilisation pourtant optimum des salles à disposition, des difficultés apparaissent empêchant un réel développement de l’école pour répondre à la demande. Par exemple, nous ne disposons d’aucun auditorium ni de salles d’enregistrement, ni même de salle adaptée à l’enseignement spécifique de la Formation Musicale. Des partenariats avec d’autres lieux semblent vital à imaginer. Enfin, il n’y a pas de chauffage municipal dans les salles de la partie gauche de l’école, et les lieux d’accueil des parents dans les deux halls d’entrée au rez-de-chaussée mériteraient de nettes améliorations.

Après avoir exposé ces divers points à améliorer, il y a également des points positifs. Le travail réalisé par l’ancienne direction a permis indéniablement de développer cette école. Malgré les soucis constatés, l’EMTA conserve une « aura » positive dans le quartier :

- Les habitants et acteurs locaux perçoivent plus l'école comme un acteur culturel de territoire, plus que comme une simple école. Ils sont donc en attente qu'elle joue davantage ce rôle dans le quartier.
- L'EMTA a connu une petite baisse d'inscription, mais qui n'est pas significative. Elle conserve donc toujours sa force de proposition en termes d'offres d'enseignement de la musique dans l'est-nantais.
- Malgré les difficultés récentes, les professeurs, dans leur ensemble, conservent l'envie de travailler dans l'école et ont retrouvé la joie de s'engager dans les projets proposés.
- Le CA a été étoffé et s'est engagé, dans la mesure de ses possibilités, dans la vie de l'école redonnant ainsi une énergie démocratique très positive.
- Des pistes voient le jour pour un futur développement de l'école, nous en parlerons ultérieurement dans ce document.
- Enfin, pour restaurer réellement la confiance avec les parents et l'ensemble des adhérents de l'école, il sera fondamental de mettre en place les premières réformes, dès la fin mai, lors des premières inscriptions.



Concert des enfants de la classe de percussions en janvier à la Maison de Quartier de Doulon

Enfin, comme éléments complémentaires issus d'une étude du *Pôle*, Pôle de Coopération Pour Les Musiques Actuelles en Loire-Atlantique, en 2020 concernant les chiffres de 2019 au sujet des subventions reçues par les écoles de musique :

Sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique, 16 structures ont répondu :

moyenne d'élèves : 349

moyenne de subventions (toutes confondues) : 73 358 €

Moyenne par élève : 247 €

Minimum : 27 €

Maximum : 599 €

En comparaison, l'EMTA compte aujourd'hui 694 élèves pour 55.000 € de subventions de la ville de Nantes et 26.000 euros du département, soit 116,71 € par élève. Nous ne sommes dans les derniers, mais tout de même loin du peloton de tête. Notons par ailleurs que l'EMTA recevait déjà 55.000 € de subventions lorsque l'école comptait 400 enfants.

En parallèle, le *Pôle* nous informe que les structures qui se trouvent dans des zones urbaines (ville centre + banlieue) : 15 structures sur les Pays de la Loire, les chiffres sont les suivants :

Moyenne de 412 élèves

Moyenne de subventions (toutes confondues) : 121 924 €

Moyenne par élève : 372 €

Minimum : 12 €

Maximum : 1 492 €

On est cependant sur des réalités extrêmement différentes en termes de subventions. On a des structures de droit public et de droit privé, des associations « indépendantes » et d'autres plus « communales ». Il est difficile d'avoir des informations plus fines pour faire une véritable analyse tout en restant dans le périmètre de confidentialité imposé.

III. **Projet global**

On ne le redira jamais assez, l'objectif de l'EMTA est de donner accès au plus grand nombre à la musique, à la diversité des esthétiques, dans la mesure de ses moyens et en plaçant le plaisir du jeu individuel et collectif au centre du propos.

La musique est une organisation esthétique et culturelle du son. C'est l'art de combiner des sons d'après des règles établies, des conventions (variables selon les lieux, les cultures et les époques). Il s'agit de se mettre d'accord pour organiser une durée avec des éléments sonores. Selon l'Université de Lausanne, « *La propagation du son ne consiste pas en un déplacement de matière, mais en une perturbation qui, elle, se déplace à travers la matière. En effet, les molécules déplacées retrouvent toujours leur place après le passage de la perturbation. Ceci est dû à l'élasticité du milieu* ». La théorie du Big Bang (ou Grand Boum) est la théorie sur la naissance de l'Univers qui fait le plus consensus dans la communauté scientifique. Ce « Grand Boum » dans sa compréhension populaire prendrait la forme d'une sorte d'explosion. Un Grand Boum est donc un son, mais... dans le Cosmos, il n'y a pas de son, seul un immense silence. On parle aussi d'une lumière primordiale, d'un éclair, mais à chaque lumière correspond une vibration assimilable à un son. En fait, le Big Bang est pour les scientifiques un état dense et chaud primordial, puis son évolution jusqu'à nos jours.

Quoi qu'il en soit, le son est une production. Le son est une dynamique. Ainsi, la musique n'est pas un état absolu, mais en perpétuelle dynamique, une vibration qui traverse de l'air, qui le perturbe comme dit plus haut, et se frottement créé un son par nos oreilles. C'est la perception que nous en avons qui est un son que nous pouvons appelé parfois musique. Pythagore parlait de Musique des Sphères en tant que théorie d'origine fondée sur l'idée que l'Univers est régi par des rapports numériques harmonieux, et que les distances entre les planètes dans la représentation géocentrique de l'Univers.

La musique est omniprésente dans nos vies, dans nos cultures et dans nos sociétés modernes. La musique est avec nous partout où nous allons, dans nos Smartphones, les téléviseurs, les radios, les voitures... Elle nous accompagne même dans chaque situation de notre vie, et ce depuis les premiers sons et chants entendus par chaque être humain dans le ventre maternel. Si la musique n'est pas un langage universel par ses grandes différences culturelles de par le monde, ses esthétiques et ses fonctions d'une société à une autre, « *ce qui est universel, c'est l'omniprésence de la musique* » (Alternatives Economiques, février 2016). « *La région des Pays de la Loire est un territoire musical. Près de 400 000 personnes y jouent de la musique en amateur. Selon notre étude de 2015, près d'un jeune ligérien sur cinq pratique un instrument. Les structures qui accueillent ces pratiques constituent une large part de la*

filière régionale et sont essentielles à sa vitalité. En effet, les écoles de musique et les studios d'enregistrement ou de répétition sont les premiers maillons du parcours de création et de diffusion, sans lesquels rien n'est possible pour les artistes » (Le Pôle : www.lepole.asso.fr). Dans l'étude du Pôle, 84% des pratiquants de musique sont amateurs, 6% sont professionnels et 10% semi-professionnels leur fournissant un revenu secondaire. « *La musique en général possède deux facettes. D'une part elle se retrouve omniprésente dans nos vies, à travers les nouvelles technologies ; la musique est considérée comme accessible à tous. D'autre part elle renvoie à un caractère privilégié qui est ressenti pour bon nombre de personnes comme une porte fermée. Certains adultes ou adolescents ressentent une incapacité à comprendre la musique en justifiant qu'ils ne l'ont jamais étudiée ; ceci renvoie également aux appréhensions concernant le domaine artistique. Il est alors nécessaire d'enseigner aux enfants, dès leur plus jeune âge, que la musique est accessible à tous et procure de nombreux plaisirs et sensations. De plus, l'éducation musicale permet de développer des compétences transversales qui aideront les enfants dans leur développement personnel* » (Sophie Bonin, 2015, *Comment développer des compétences sociales et civiques à travers l'écoute musicale ?*). Non seulement la musique participe au développement personnel de l'enfant et de l'adulte, mais elle est un élément extrêmement important de la vie sociale, de l'intégration et de l'inclusion sociale dans toutes les sociétés.

La musique nous procure du plaisir, du bien-être, de la joie, de la bonne humeur, de l'entrain. On cuisine en musique, on se réveille en musique, on travaille en musique ... Elle accompagne ainsi souvent nos moments festifs, communautaires et rituels : anniversaires, mariages, fêtes des voisins, fêtes de la musique. Elle est indissociable des moments heureux, qu'ils soient privés ou collectifs. Par exemple, la chanson *I will survive* est devenue l'hymne de l'équipe de France lors de la coupe du monde de football en 1998, tout le monde la scande lors de la victoire finale.

Cependant, la musique rythme aussi les moments plus tristes, plus douloureux, plus solennels. Les musiques funéraires tel le requiem de Mozart accompagnent souvent les cérémonies d'enterrement. Pour certains individus, la musique est une pause, un temps pour soi, un moment où l'on se coupe de l'effervescence de la vie quotidienne, où l'on se retire de l'agitation du monde. Les musiques méditatives, le bruit des vagues ou du chant des oiseaux favorisent par exemple la relaxation.

Même si parfois cette écoute peut être solitaire, dans nos ritualisations, anthropologiquement, la musique (et souvent la danse) joue un rôle très important dans notre socialisation. Et c'est sans doute sur ce point précis qu'une école de musique telle que l'EMTA joue son rôle. Elle enseigne à appréhender un instrument de musique ou le chant, ce qui demande un long et patient travail individuel, mais dont l'objectif est la pratique collective et le partage avec les autres.

L'EMTA change de peau ! L'école se modifie et l'un des axes du projet global est de changer son image. Dans cet objectif, une refonte du site internet sera nécessaire. Le Directeur du Conservatoire de Nantes va intégrer le CA comme membre de droit, avec avis consultatif. Il apportera son expertise très précieuse pour le développement de notre école. Le 17 juin prochain, lors de la Fête de l'école sera nommée la Marraine de l'école qui est une artiste nantaise. Enfin, ce même jour, pour la première fois le Prix EMTA 2023 sera remis à l'un des groupes de pratiques collectives de l'école. Cette année ce sera le groupe le plus ancien : l'Orchestre de musique classique. Le Prix sera un enregistrement studio de trois titres. Cet enregistrement s'inscrit dans la volonté de rénover également la pédagogie de l'école. Un enregistrement fait tout à fait partie de la vie d'un musicien. C'est le rôle d'une école comme la nôtre d'enseigner cela et d'accompagner chaque musicien sur un tel chemin. Par ailleurs, cela va valoriser à la fois les musiciens de l'orchestre et l'école.

Le passage d'un 66 % du poste de directeur à un 100 % et le passage d'un 50% du poste de secrétaire à un 100 % de poste de Responsable administrative et chargée d'accueil a été une volonté de la part du CA de se donner vraiment les moyens d'un changement de cap. Par la suite, l'embauche d'un Coordinateur Pédagogique (4 heures par semaine) demandé depuis plusieurs années par l'équipe des professeurs a renforcé la qualité de la réflexion sur la pédagogie, le lien avec les professeurs et avec les adhérents et parents d'élèves.

Au regard de l'état des lieux et du bilan exposés ci-dessus, ce n'est pas le nouveau directeur qui a été amené à réfléchir sur un nouveau projet pour l'EMTA, mais la nécessité d'un nouveau projet qui a amené un nouveau directeur. Cela pour dire que l'EMTA et son nouveau CA sont dans une dynamique de réflexion et l'embauche d'un nouveau directeur n'a fait que renforcer cette orientation.

L'EMTA est indéniablement entrée dans une nouvelle dynamique qui va à la fois renforcer les acquis et amener des transformations et un développement à moyen et long terme. Cette évolution peut se catégoriser par deux axes principaux : **Actions en interne**, et **Actions en externe**.

III.1. *Actions en interne*

En interne, s'est engagé une réforme de fond qui demandera quelques années, entre autres sur le plan de la Formation musicale. On ne peut pas tout chambouler d'un coup. Cela doit se faire par étapes pour les professeurs et pour les élèves. Néanmoins, il faut commencer cette réforme et elle sera déjà, dans les grandes lignes, opérationnelle lors des prochaines inscriptions fin mai.

Cette action interne sera détaillée dans le prochain grand chapitre « Projet pédagogique » et présentera des changements importants dans l'enseignement dès l'accueil des tous petits avec l'Eveil musical jusqu'à l'enseignement de la Formation musicale.

- L'autre action interne sera la mise en place d'une « Charte de déontologie et de bonnes pratiques » instaurant les outils nécessaires à un bon fonctionnement dans les relations entre les professeurs et leurs élèves ou avec les parents, mais aussi entre l'école et les adhérents. Ainsi, nous allons mettre en place dès la rentrée des Commissions : **la Commission Pédagogique** qui sera portée par l'actuel *Conseil Pédagogique* dont sont membres les professeurs de Formation musicale de l'école, Commission à laquelle seront invités à participer tout adhérent motivé ; **la Commission Événements**, offrant la possibilité à n'importe quel adhérent de s'engager, dans la mesure de ses moyens sur un temps court, dans l'organisation des concerts, gérer une buvette, distribuer des affiches, etc... ; d'autres commissions plus spécialisées pourront voir le jour telle que *Commission site internet*, par exemple... Enfin, le constat de l'essoufflement de l'investissement des bénévoles dans les associations nous amène à repenser les moyens de motiver ou remotiver les adhérents à s'engager au sein du fonctionnement de l'école. La musique est foncièrement un lieu d'échange et de partage. Néanmoins, cela ne semble pas suffire à motiver l'engagement des adhérents. La création de ces Commissions entend ouvrir de nouvelles pistes. Parallèlement, à ces Commissions, il sera utile de créer des moments « Familles », toujours pour renforcer les liens entre les habitants du territoire, les usagers de l'école et les professeurs.

Tout cela a pour but d'ouvrir l'école à des pratiques qui sont issues de l'éducation populaire et qui ne sont pas très éloignées de l'esprit de l'EMTA. Ainsi, certaines personnes qui s'investiront dans telle ou telle commission souhaiteront peut-être ensuite étoffer le CA en prenant un rôle plus important dans les prises de décisions plus stratégiques et politiques de l'école.

- Sur des questions un peu plus pragmatiques, la photocopieuse de la salle des professeurs a été rendue en accès libre sans code de fluidifier leur travail. Dans le même ordre d'idées,

l'armoire de matériel de sonorisation est désormais accessible à toutes et tous et un google drive pour gérer les salles et le matériel va être très prochainement mis en place ;

- Un autre type d'actions a été mis en place en interne : l'organisation de concerts et de stage de « découverte », mais aussi s'appliquer à organiser des rencontres qui peuvent être très profitables aux élèves de l'école : Ainsi, dernièrement les élèves de la Chorale du Collège de Notre-Dame de Toutes-Aides sont venus rencontrer avec leurs parents la Chorale-Ados et le groupe de Jazz-Ados de l'EMTA. Nous avons également proposé un concert de musique du Pérou, du Venezuela et du Mexique, répondant ainsi aux aspirations de l'EMTA de s'ouvrir progressivement aux musiques non-occidentales.



Concert de musiques du Pérou, du Venezuela et du Mexique à l'école de musique en mars 2023

Selon Véronique Rieffet qui est Commissaire d'exposition indépendante, critique d'art et programmatrice culturelle, spécialisée dans les arts du Moyen Orient et d'Afrique, et fut directrice de l'Institut des Cultures d'Islam à Paris et de l'Institut français d'Egypte à Alexandrie, « *Les musiques non occidentales sont souvent abordées sous l'angle de l'exotisme – en témoigne l'existence d'un « genre » appelé « world music » qui regroupe des œuvres dont le seul point commun est de venir d'« ailleurs ».* » Elle précise par ailleurs, qu'aujourd'hui les espaces de pratiques de ces musiques dites non occidentales sont poreuses. Ainsi, elle rajoute « *L'escale en Andalousie montre à quel point les musiques espagnoles et arabes entremêlent leur histoire, tandis que la réplique d'un café de Barbès, qui donne à entendre les « musiques de l'exil », rappelle qu'une partie des musiques arabes est aujourd'hui créée en France.* » (Entretien avec Véronique

Rieffel, *Toutes les musiques du monde arabe*, La vie des Idées, 2018). En tant qu'école de musique, il nous faut donc rester vigilant sur l'utilisation des termes et leurs signifiés et prêter attention à ne pas trop enfermer telle ou telle musique dans une catégorisation qui l'essentialiserait.

- Par ailleurs en avril aura lieu un stage de découverte de musiques irlandaises ouvert aux pratiquants de violon, alto, violoncelle, flûte et accordéon... Nous prévoyons de le faire aussi dans le domaine de la musique classique ou la musique de chambre, ou encore en musique actuelle.
- Enfin, l'EMTA va s'appliquer dans les années à venir à être beaucoup plus force de propositions en termes de formation professionnelle pour les professeurs de l'école. C'est une question essentielle et complexe qui demande de se pencher sérieusement sur cela et prendre son temps pour mettre en place les formations adéquates qui à la fois correspondent aux attentes des professeurs, mais aussi répondent aux besoins de l'école.



- D'autres types ou moments de rencontres pourront être envisagés tels qu'un « Déjeuner Musical » enfants-parents un samedi matin par mois en invitant par exemple l'un des professeurs ou de grands élèves à « animer » ce moment d'échanges.

III.2. Actions en externe

Les Actions en externe sont de deux ordres aujourd'hui :

► Les concerts :

- Les concerts dits « récurrents » : le Concert de Noël, les Concerts à la Maison de quartier de Doulon (Concert de la Galette des Rois...), le Concert des « Musiciens en Herbe » qui promeut le travail musical des plus jeunes et en fin la fête de l'école (Scènes d'Été) ;



- Les concerts mensuels, les auditions et les concerts exceptionnels : les concerts au *Wattignies* tous les mois en centre-ville, une audition *Aux Petits Joueurs* en mai, un concert à la Mairie de Nantes pour accueillir un groupe protocolaire d'Afrique...
- La Fête de l'école qui se transforme en Fête de quartier cette année pour la première fois : cette fête va permettre à tous les musiciens de l'école de se produire sur scène, de rencontrer les autres musiciens, de rencontrer d'autres associations artistiques du quartier et de l'espace culturel Jules Bréchoir, mais aussi de jouer dans les commerces du quartier, pour les habitants. Une programmation professionnelle des *Scènes Vagabondes* clôturera ces deux

jours de fête. Cette mutation de fête d'école en fête de quartier a également pour but de rendre plus visible l'action de l'EMTA sur le territoire.



► Le futur projet d'extension de l'EMTA sur le quartier Malakoff :

Ce projet mériterait à lui seul tout un développement. Nous allons en dessiner ici les grandes lignes.

Ce projet d'extension répond à plusieurs objectifs cumulés :

- Trouver de nouveaux espaces d'enseignement pour l'EMTA ;
- Développer de nouvelles offres d'enseignement ;
- Etendre le territoire d'intervention de l'école en tentant de mieux répondre à l'une de ses valeurs « rendre la musique accessible à tous ». Les coefficients familiaux peuvent être des indicateurs et outils importants pour y parvenir. Cependant, les agréments CAF sont

donnés aux structures d'action sociale. La culture et l'enseignement artistique n'étant pas considérée par la CAF comme une action sociale, elle ne peut intervenir directement dans la perte qui serait engendrée par la mise en place des coefficients familiaux. Ces derniers répondent pourtant à des objectifs de cohésion et de justice sociale, mais pourrait fragiliser financièrement l'association. Par conséquent, il pourrait être intéressant de voir de quelle manière des conventionnements avec les Maisons de quartier de Doulon et de Malakoff pourraient permettre d'esquisser des pistes de solution.

Malakoff est l'un des 15 quartiers prioritaires de la Ville de Nantes. Celui-ci dispose de nombreuses infrastructures culturelles, socio-culturelles, éducatives et sociales, entre autres la Maison de Quartier des Haubans, un Centre socio-culturel et la Libre Usine, une extension du lieu Unique. Le quartier compte de nombreuses associations culturelles et sportives qui sont très actives sur le territoire. Comme tous les quartiers prioritaires dépendant de la Politique de la Ville et donc de financements de la Préfecture (Etat), la ville y consacre une attention toute particulière. La population y a de faibles revenus et les tensions dans le quartier sont parfois vives. Réinvestir ce territoire nécessite de poursuivre un travail pour mieux considérer les attentes, les espérances et les besoins des populations entre autres les jeunes.

L'EMTA se trouve en bus à 5 minutes du quartier. Suite à un petit audit en s'appuyant sur l'expertise des partenaires (Equipe de quartier, Maison de quartier des Haubans, équipes municipales...), l'idée serait d'ouvrir une extension de l'EMTA en proposant une offre qu'on ne peut encore trouver à l'EMTA : par exemple chant Hip-hop (rap...), Musique Assistée par Ordinateur, musique non-occidentale... Si un jeune vient prendre des cours de hip-hop dans les locaux de l'école sur Malakoff et qu'il souhaite par ailleurs se perfectionner en piano, il pourra venir suivre des cours de piano à Toutes-Aides. Inversement, si un jeune prend des cours de violon à Toutes-Aides et souhaite se perfectionner en MAO, il ira prendre ses cours à Malakoff. Par ce biais, on décloisonne le quartier et on favorise de la mobilité entre les territoires.

Pour réaliser cette extension, il faut installer de nombreux partenariats, entre autres avec la Maison des Haubans, l'équipe de quartier, la Libre-Usine, la ville, et les associations du territoire, voire directement avec les habitants et entre autres les jeunes. Pour cela, selon les possibilités budgétaires, nous envisageons de recruter un "animateur musical de territoire" (emploi aidé), un jeune qui serait du quartier, qui connaîtrait les jeunes et leurs envies et nous servirait à la fois de médiateur et de lien privilégié avec la population.

IV. **Projet Pédagogique**

Notre projet pédagogique promeut les pratiques collectives et leur accompagnement en plaçant l'émotion et les expressions artistiques au centre de nos préoccupations. Les professeurs sont des enseignants-artistes qui pratiquent sur scène en plus de leurs lieux de pratique de l'enseignement. Ce profil est fondamental dans notre projet pédagogique. Les nombreux exemples plus haut le montrent assez aisément en renforçant, nous allons le voir, la place de la Formation Musicale, ainsi que les liens avec les établissements scolaires du territoire. Notre expertise est celle de l'enseignement musicale dans le champ des pratiques amateur. Aussi, notre établissement s'inscrit non seulement dans le schéma départemental mais aussi national d'Orientation Pédagogique dans le champ musical des pratiques en amateurs.

L'école de musique doit être un lieu d'enseignement et d'apprentissage de la musique et un lieu de rassemblement et de rayonnement culturel dans son territoire. C'est un lieu de rencontres et d'échanges artistiques où les pratiques collectives sont favorisées. Elle est, et doit être, un lieu de sensibilisation des publics, de diffusion, de conseils et de ressources.



La pertinence des projets portés par l'équipe, la cohérence des actions mises en œuvre sur le terrain, la recherche de partenariats permettent à l'école de proposer un enseignement de qualité, adapté aux demandes et d'être une structure ouverte sur le territoire de la communauté.

IV.1. Objectifs

Les trois objectifs généraux de l'école sont :

1. Favoriser la découverte et l'apprentissage de la musique à destination du plus grand nombre dans un souci constant de démocratisation de la culture musicale.
2. Promouvoir la diffusion de la musique et s'inscrire dans la vie sociale du territoire.
3. Mettre en place une école de proximité qui tienne compte de la diversité du territoire et de ses habitants, en proposant plusieurs sites et moments adaptés pour l'enseignement des pratiques musicales amateurs.

IV.2. Missions

A. La mission éducative

L'école de musique est avant tout un lieu d'enseignement de pratiques musicales amateur.

Le noyau de la mission éducative est l'élève, son envie d'embrasser l'expérience de la musique, son potentiel, ses limitations, ses attentes. Nous devons pouvoir accompagner l'élève dans sa capacité et son envie de se projeter dans son milieu (famille, école, quartier, communauté).

L'équipe pédagogique est présente pour encadrer, conseiller, encourager et évaluer l'élève dans son parcours individuel et collectif, pour définir, avec l'élève, ses objectifs, ses buts, et l'accompagner à leurs mises en œuvre.

Si la pratique musicale fait référence à des notions de plaisir et de loisirs, elle ne doit pas cacher la notion d'efforts et de progression pour un résultat satisfaisant. Une bonne pédagogie produira de manière productive des aller-retour entre plaisirs et exigences.

Les parents d'élèves sont obligatoirement associés à cette démarche en encourageant, en veillant à une pratique régulière et à la réalisation du travail prescrit, en participant aux auditions et en rencontrant les professeurs.

B. L'élargissement des élèves et usagers concernés par la culture musicale

L'établissement s'efforce de s'ouvrir à de nouveaux profils d'usagers. Cette ouverture peut s'organiser autour d'activités telles que :

- Des actions de découverte, de sensibilisation et d'animation en milieu scolaire.
- Des rencontres et des actions de formation accessibles à des musiciens amateurs extérieurs à l'établissement, telles que le chant choral, la musique assistée par ordinateur, la proposition d'ensembles variés, l'accompagnement de groupes musicaux amateurs constitués...

C. La mission culturelle et artistique

L'école de musique est un lieu culturel. Elle a donc pour mission d'engendrer la curiosité pour les autres arts comme la littérature, la danse, la peinture, etc. Les approches pourront se faire sous forme de projets ou d'outils pédagogiques divers, donnant une priorité aux approches interculturels et interdisciplinaires.

Les auditions et les spectacles sont des événements importants pour la vie de l'école mais avant tout pour la formation de l'élève. C'est le moment de révélation de l'expérience musicale. Et surtout, ce contexte révèle les acquisitions. Les élèves doivent se produire régulièrement sur l'ensemble de l'année.

L'école doit également s'ouvrir vers l'extérieur en proposant une programmation sur l'ensemble de l'année et de l'intercommunalité. Cette programmation peut être le fruit de l'école seule ou d'une collaboration avec d'autres acteurs de l'animation du territoire. Elle fait le lien avec des artistes qui ont travaillé avec les élèves à un moment donné, ce qui peut susciter l'organisation d'une représentation. L'école doit établir des liens avec des structures culturelles de création et de diffusion, dans un climat favorisant le plaisir et la curiosité des élèves à l'égard du spectacle vivant et de la création.

IV.3. La nouvelle organisation du Projet pédagogique

En conséquence, voici ci-après, le projet pédagogique un peu plus développé en détails :

→Initiation 1 devient **CHANT ET RYTHMES 1** - « **Eveil musical** » (**Durée : 1 an**) : Cela s'adresse aux tous petits de **5 ans** (Moyenne et Grande section). Durée : 1 an. Programme : découvrir ce qu'est la musique, les sons, fort, doux, les rythmes, commencer à bouger à rythmes à chanter en rythmes...

→Initiation 2 et Chant percussion devient **CHANT ET RYTHMES 2** (**Durée : 3 ans**) :

- **Première année « Rythmes corporels et chants à danser »** : (Durée 1 an) *Durée du cours : 45 minutes*. Cela s'adresse aux **enfants de 6 ans** (CP – Cours Préparatoire). Programme : découvrir la complexité des rythmes, initiation à la polyrythmie, initiation à la pratique du chant collectif, introduire la danse comme élément rythmique, entre autres en chantant.
- **Deuxième année « Approfondissement du chant collectif et découverte instrumentale »** : (Durée : 1 an) *Durée du cours : 45 minutes*. Cela s'adresse aux **enfants de 7 ans** (Cours Préparatoire et Cours Élémentaire 1). Programme : Approfondissement du chant collectif en continuant à utiliser la danse et introduction d'instruments, entre autres les percussions pour éventuellement accompagner le chant et la danse. D'autres instruments peuvent être utilisés juste comme éléments de découverte et pour initier au programme suivant.
- **Troisième année « Approfondissement des percussions et découverte d'instruments »** : (durée : 1 an). *Durée du cours : 1 heure*. Cela s'adresse aux **enfants de 8 ans** (Cours Élémentaire 1 et Élémentaire 2). Programme : Pour l'approfondissement des percussions, il sera abordé plus en détails les notions de pulsations, de cadences, de carrures, la pratique du chant collectif sera poursuivie et ce sera l'occasion de la découverte d'instrument (Il ne s'agit pas encore d'enseigner l'instrument !!). Initiation au solfège. Quelques instruments pourront être pratiqués (essayés) par les élèves, ils pourront visionner des vidéos qui seront analysées et commentées par le professeur, essentiellement autour d'instruments non enseignés à l'école, mais d'autres musiciens interviendront toute l'année pour faire découvrir leurs instruments, essentiellement ceux pratiqués à l'école. Cette

découverte se fera en trois étapes au choix du professeur et selon la disponibilité des musiciens (professeurs et grands élèves) : 1. Les instruments percussifs et parfois mélodiques : xylophone, jembé, derbuka, congas, batterie, tambourin, tombak, caisse-claire..., mais aussi le piano (et clavier, clavecin, orgue) ; 2. Les vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte à bec, traversière, harmonica, accordéon (visite de l'Harmonie de Toutes-Aides), hautbois (bombarde), cornemuse (highland bagpipe – binoù braz)... ; Les cordes : Guitare classique, électrique, banjo, mandoline, setar, sitar, violon, alto, violoncelle, contrebasse, basse électrique...

A partir de 8 ans (CE1 – CE2) (durée : 3 ou 4 ans) – Exception : si un enfant plus jeune (dès 5 ans) est extrêmement motivé et a, selon le jugement du professeur, la capacité à démarrer l'instrument, c'est possible. C'est au professeur d'adapter son enseignement à une telle exception.

Deux possibilités : Pour les enfants qui arrivent à ce stade à l'école pour la première fois, possibilité de passer par la « **GAMME PARCOURS** » (durée : 1 an) ou pour ceux qui auraient déjà fait leur choix d'instrument, démarrer en « **GAMME 1** » (durée : 3 ou 4 ans) un instrument. Dans les deux cas, les enfants peuvent intégrer la Chorale enfants qui devient l'un des projets FM.

→ **GAMME PARCOURS** (des prêts d'instruments seront prévus selon les possibilités de l'école) : destinée aux enfants qui n'auraient pas fait le choix d'instrument (ou le chant choral), cette année de découverte sera consacrée à la pratique individuelle et collective. Dans un espace commun de pratique sera formé 3 groupes qui changeront trois fois dans l'année. Les enfants vont pratiquer différents instruments et joueront ensemble des morceaux simples. Cette Gamme Parcours permet à l'enfant de pratiquer différents instruments, pour déterminer son instrument et intégrer la Gamme 1 l'année suivante. (*Ce cours collectif durera 40 minutes / semaine*).

→ **GAMME 1** : L'instrument est déterminé. Il peut y avoir des prêts d'instruments lorsque l'école en dispose suffisamment. Il va être pratiqué en cours (trinôme) pendant 3 ou 4 ans, parcours incluant systématiquement la pratique collective en FM. L'apprentissage de la lecture musicale ou « solfège » sera abordé directement par le professeur, suivant les nécessités de l'instrument et des esthétiques musicales abordées. Le solfège est donc intégré au cours : dans un cours d'une heure et

suivant les besoins, le professeur pourra proposer 10 minutes de solfège et 30 minutes de pratique, ou refaire 5 minutes de solfège encore à la fin du cours. A lui d'adapter son cours suivant la réalité des besoins et des niveaux. Les binômes et trinômes seront formés en début d'année par les professeurs suivant els niveaux des élèves et leurs disponibilités. *Ces cours dureront 30 minutes en trinôme/semaine.* Ces cours collectifs ont un intérêt pédagogique majeur et introduisent l'écoute de l'autre et la pratique d'ensemble. Exceptionnellement, quand cela est réellement impossible, le professeur pourra organiser un cours de 20 minutes seul avec l'élève. Il est possible dès al Gamme 1 d'intégrer un groupe de chant choral qui sera intégré au cours de FM.

→ **GAMME 2 « Perfectionnement 1 »** : l'enfant ou l'adulte intègre ce cycle **dès 11 ans** (toujours sauf exception). Les cours sont systématiquement *en binôme (40 minutes) ou trinôme (1 heure).* S'ajoutent à ces cours les pratiques collectives en FM.

FORMATION MUSICALE

Ce sera le lieu de projets et de pratiques collectives. La FM va concerner les GAMME 1 et 2. Si on organise cela par classe de maximum de 15 élèves, il va falloir des salles. Au moins trois et équipées avec tableau blanc et un rétro-projecteur pour y brancher un ordinateur. C'est le coût minimum.

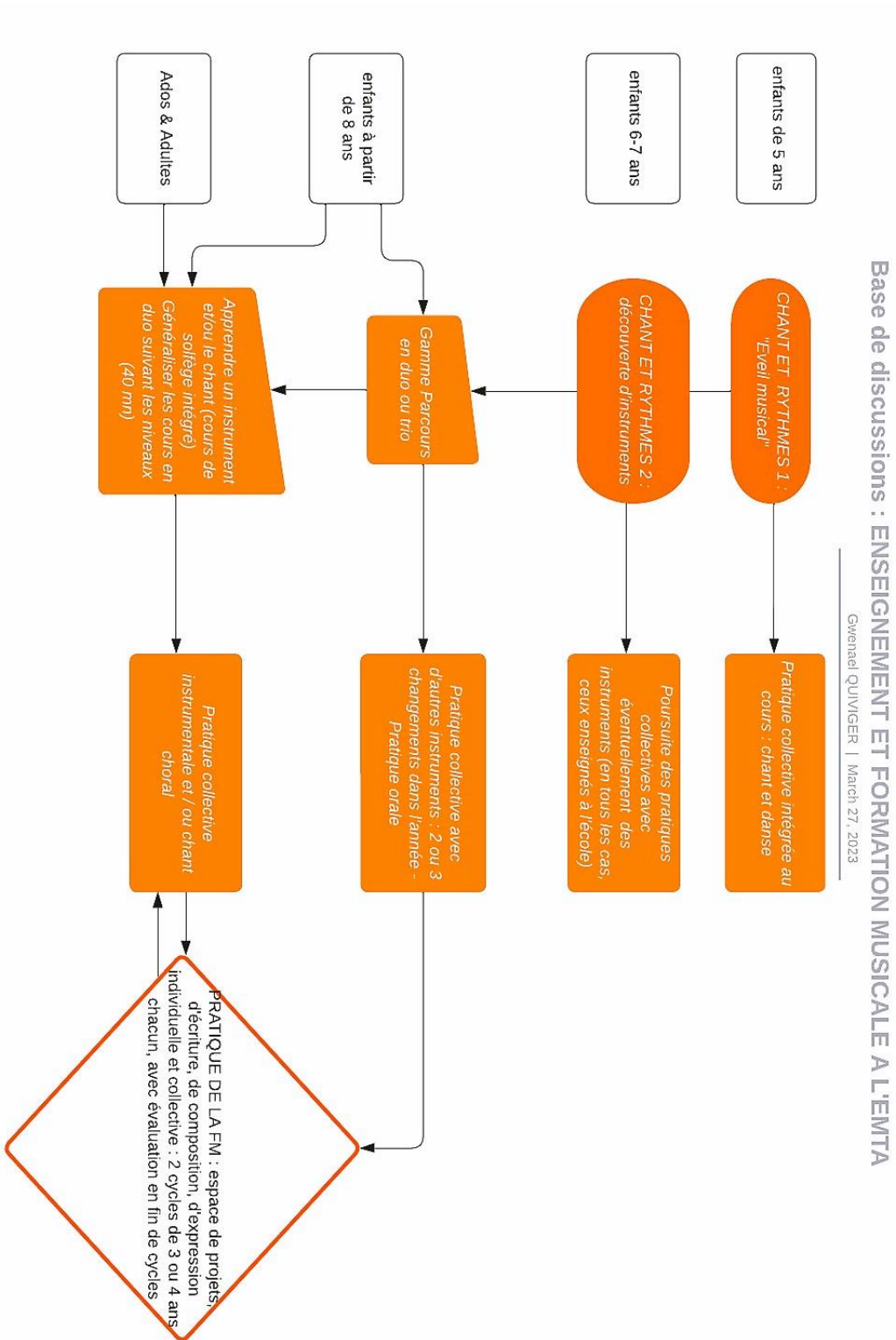
COURS D'HARMONIE JAZZ : Connecté à FM, il pourra être possible de suivre dans l'année quelques cours d'Harmonie Jazz pour ceux qui le désirent

COURS DE SOLFÈGE + : Pour ceux qui auraient besoin d'une formation spécifique en solfège plus poussée et suivant l'esthétique travaillée, un cours de FM+ sera proposé.

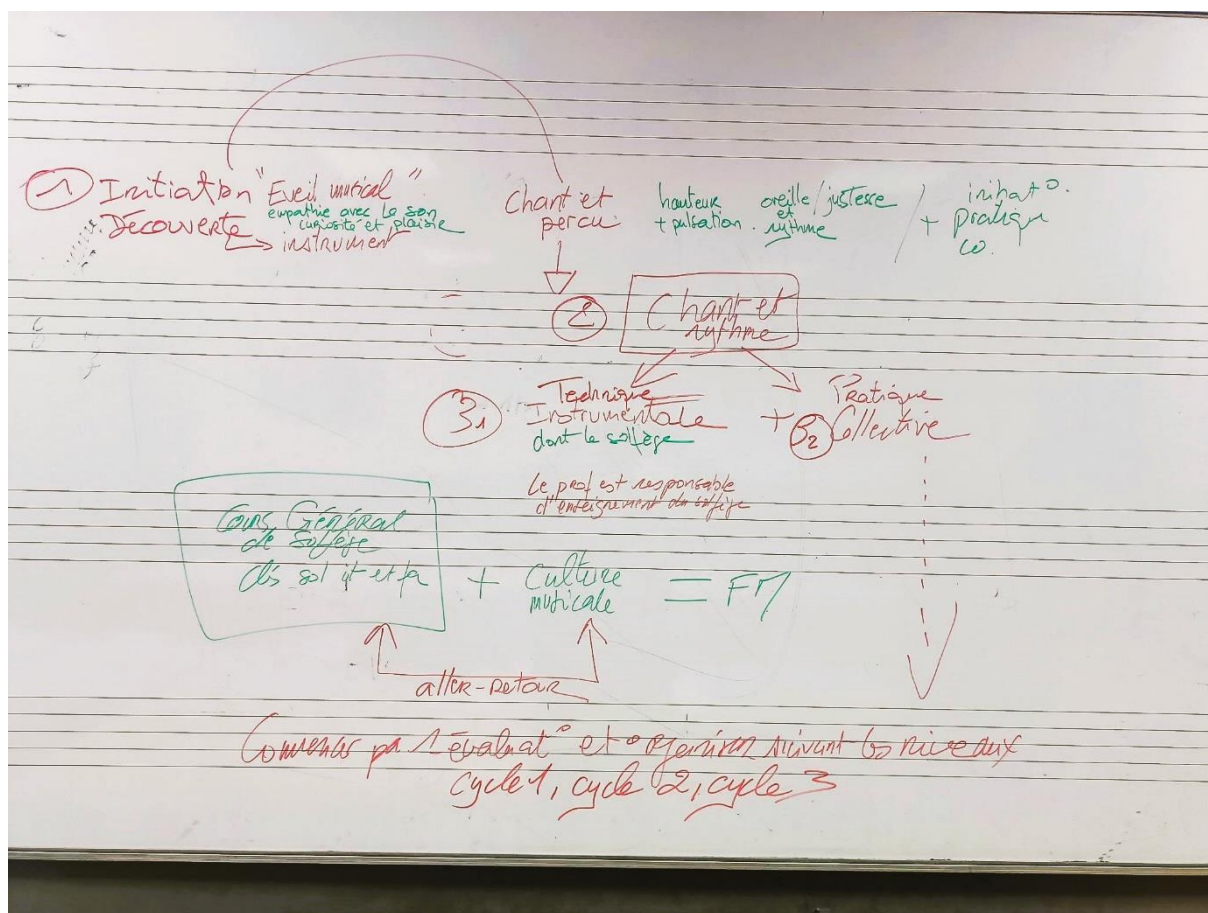
→ **GAMME 3 « perfectionnement 2 »** : L'enfant ou l'adulte doit avoir plusieurs années de pratique de son instrument. S'il veut encore plus se perfectionner, il peut suivre des cours individuels ou en binôme, *soit de 30 minutes, soit d'une heure.* A ce niveau, l'élève peut intégrer l'une des formation « officielle » de l'école.

Ce projet de réforme a suivi une méthode de travail qui a impliqué au premier chef le Coordinateur Pédagogique, mais aussi le Conseil Pédagogique composé des différents professeurs donnant des

cours de Formation Musicale. Enfin, ce projet a été retravaillé avec l'ensemble de l'équipe de professeurs et les membres du CA.



Pour illustrer le processus de réflexion, voici en exemple un projet de schéma :



IV.4. Les moyens matériels

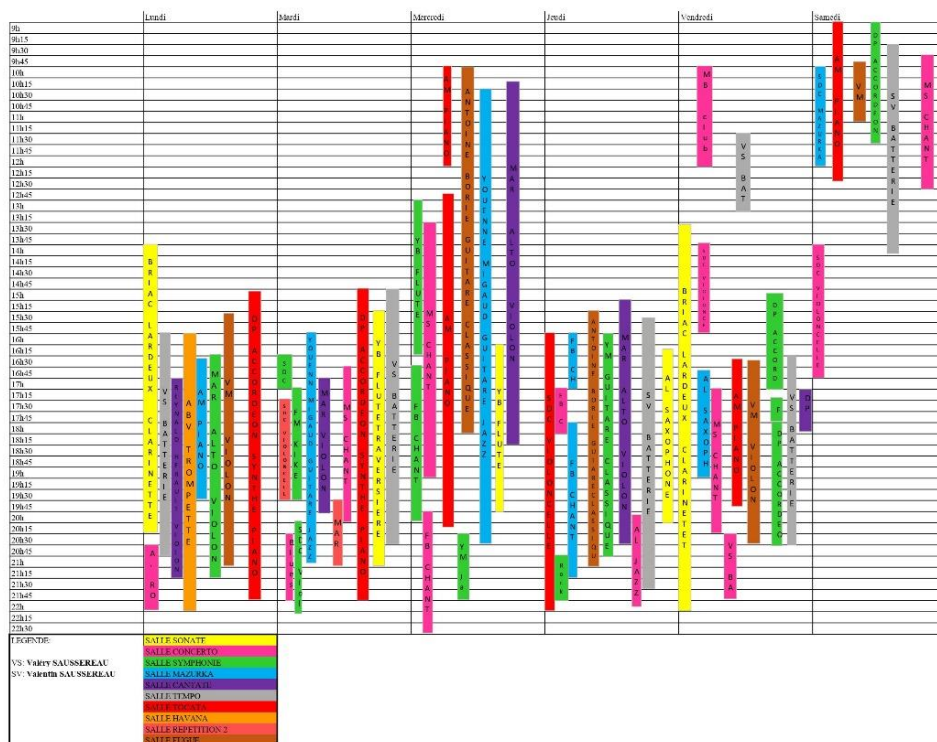
Ils sont de deux ordres : les salles à disposition & le matériel pour réaliser de la musique (instruments et matériel de sonorisation).

► Les salles :

L'EMTA dispose actuellement au rez-de-chaussée d'un bureau d'accueil ouvert désormais au public de 9h à 18h tous les jours, du lundi au vendredi. Le hall a dernièrement bénéficié d'une attention particulière pour y développer un sentiment d'accueil plus chaleureux avec un espace Parents-enfants et des jeux à disposition ainsi qu'une fontaine à eau accessible à tout le monde. Prochainement devrait s'y installer un canapé ignifugé et une table de salon. Ce qui pourrait paraître anecdotique ne l'est pas : Cet accueil est en fait le premier élément avec lequel les parents ou adhérents entrent en interaction ou « rencontrent » avant même d'entrer dans notre bureau. Ce hall d'accueil pourrait encore être largement amélioré. Il faut également rajouter que ce hall n'appartient pas à l'EMTA, mais à tous les utilisateurs de l'Espace culturel Jules Bréchoir. Ces efforts d'accueil de l'EMTA bénéficient donc à tout le monde.

En termes de salles, au rez-de-chaussée toujours, de l'autre côté du porche, l'EMTA dispose d'une petite salle des professeurs, de deux salles de cours, d'une grande salle de cours de répétition (Concerto) qui peut aussi servir occasionnellement de salle de concert et de deux toilettes au bout, ainsi que d'une toute petite remise. Au premier étage de l'autre côté, l'EMTA dispose de deux salles de cours plus d'une salle utilisable tous les lundis prêtée exceptionnellement par la Ville de Nantes pour répondre à nos besoins. Au second étage, l'EMTA dispose également de deux autres salles de cours. La grande salle Répétition qui n'est pas utilisée exclusivement par l'EMTA lui sert tout de même pour des répétitions d'ensemble importants tels l'Orchestre classique ou l'Orchestre de musique de chambre.

Voici le planning d'utilisation des salles :



► le matériel :

Les différentes salles sont équipées diversement de piano, d'amplis, de pupitres et de chaises. On y trouve aussi régulièrement un tableau sur lequel écrire. Il n'y a pas de matériel d'enregistrement qui pourrait être facilement utilisé par les professeurs. De la même manière, pour l'enseignement de la Formation Musicale, nous ne disposons pas d'ordinateurs ou de tablettes interactives. Pour sonoriser de petits concerts, l'EMTA dispose de quelques enceintes, d'une table de mixage, de pieds de micros, de câbles et de micros, surtout adaptés à la musique amplifiée (musique actuelle).



La Chorale ados de l'EMTA, menée par Fabien Richard, accueille la Chorale ados et leur professeure Armelle Grelier, ainsi que les parents de l'école de Notre Dame de Toutes-Aides, salle Concerto, le jeudi 16 mars 2023.

En guise de conclusion...



Réunion commune entre certains membres du CA, le corps professoral et l'équipe administrative, le lundi 3 avril 2023.

Au terme de ce document, il faut noter que ce projet de réforme va nécessiter beaucoup d'efforts et d'adaptation de la part des professeurs. Cela ne pourra se faire en une année. Son point fort est tout d'abord qu'il implique au premier chef les professeurs dans le processus de transformation. Ce changement peut être sous certains aspects anxiogène, mais il est aussi un moteur puissant pour redonner du sens à l'enseignement individuel et collectif au sein de l'école. A nouveau, l'année à venir sera à la fois une année de transition et une année de test. Cette réforme place la Formation Musicale au centre de ce nouveau projet pédagogique et ce sera une petite révolution. De la bienveillance sera nécessaire. Cette réforme répond aux exigences du Plan départemental des enseignements et des pratiques artistiques en amateur en Loire-Atlantique. Il s'agit de mieux s'adapter aux réalités du territoire nantais, aux évolutions des modes de vie et de loisirs des usagers, sans pour autant perdre en qualité d'enseignement, en prêtant particulièrement attention à poursuivre une diversité dans l'offre proposée et de veiller à impliquer tous les professeurs dans le processus. Pour y parvenir, ce projet s'inscrit dans le projet de rédaction de la Convention pluriannuelle avec la Ville de Nantes. Cette réforme impliquera une offre de formation adaptée individuellement et collectivement, limitant autant que faire se peut les fragilités et précarités auxquelles sont confrontées aujourd'hui les enseignants dans notre champ d'activité, tout cela encadré par le Conseil d'Administration, le Conseil pédagogique, le Coordinateur pédagogique et la direction.